

Pour fêter son anniversaire, votre journal met toute la semaine à l'honneur ses logos historiques.

Yvelines • Samedi 21 septembre 2024 • N° 24906 • 2,10 €

80 ans

le Parisien



Formation du gouvernement Derniers réglages

Vendredi soir, Michel Barnier a finalisé une liste des membres de son futur gouvernement dans laquelle figure Bruno Retailleau, poids lourd de LR.

→ Fait du jour • P. 2 à 5

EP/AMAX/PP/ANDRÉ PAIN



Bipeurs piégés La piste de sociétés-écrans

→ International • P. 6

EPA-EFE/WAEL HANZEH

+ Votre supplément Ma Terre

Ma Terre Le Parisien
Islande Dans l'usine qui aspire le CO₂



Interview BB, premier anniversaire sans Delon

→ Culture & Loisirs • P. 24 et 25

FONDATION BRIGITTE BARDOU

Avis de Décès

LES ORMES-SUR-VOULZIE (77)

Nicole et Daniel SESIA
Christiane HEURTEVENT
Pascal et Patricia LEROY,
ses sœurs, frère,
beau-frère, belle-sœur,
Ses neveux, nièces,
Ainsi que toute la famille
et ses amis,

ont la tristesse de vous faire part du
décès de

Françoise LEROY

survenu à Jossigny, le jeudi 19
septembre 2024, à l'aube de ses 80
ans.

La cérémonie religieuse sera
célébrée en l'église des Ormes-sur-
Voulzie, le mardi 24 septembre
2024, à 14H30, suivie de
l'inhumation dans le caveau de
famille.

Un registre à signatures tiendra lieu
de condoléances.

POMPES FUNÉBRES BRIOIS
GOUAIX & PROVINS
01 64 00 03 92
BRAY-SUR-SEINE
01 64 01 07 03

SOUPPES-SUR-LOING (77)

Mme Ginette VIRATELLE,
son épouse,
Françoise, Philippe,
Marie-Christine,
ses enfants et leurs conjoints
Cristelle et Patrick,
Laure, Léane, ses petites-filles,
Nicolas, son petit-fils et Mélanie,
Mme Madeleine CORMEROIS,
sa sœur,
M. Christian VIRATELLE, son frère,
Mme Danielle LEGROS,
sa belle-sœur,
Et toute la famille,

ont la tristesse de vous faire part du
décès de

M. André VIRATELLE

survenu le mercredi 18 septembre
2024, à l'âge de 88 ans.

Les obsèques religieuses auront lieu
le jeudi 26 septembre 2024, à
14H30, en l'église de Souppes-sur-
Loing, où l'on se réunira. Son
inhumation aura lieu dans le caveau
de famille, au cimetière de la Vallée
de Souppes-sur-Loing.

Pas de plaques.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P.F. BRILLANT
77460 SOUPPES-SUR-LOING
01 64 29 30 41

Remerciements

PROVINS (77)
POIGNY (77)

Par une présence chaleureuse, un
geste, un regard, une pensée, une
fleur, vous avez tenu à nous aider
lors des obsèques de

Serge JACQUES

Sachez combien nous avons été
touchés.

À tous et pour tout, nous vous
disons simplement... Merci.

Françoise JACQUES,
Véronique et Daniel LEROY,
ses petits-enfants.

PRADOUX-CHEVRIOT
POMPES FUNÉBRES & MARBRERIE
77160 PROVINS
01 64 00 01 93

La reproduction
de nos petites annonces
est interdite

VOTRE
CONTRAT OBSÈQUES
PERSONNALISÉ

-300€*

**SUR LE MONTANT
DU DEVIS**

OFFRE MONUMENTS
TOUSSAINT

-20%*

SUR UNE SÉLECTION
DE MONUMENTS

*Offre valable pour toute souscription d'un contrat de financement obsèques Eparnité (Sezam Epargne Obsèques) entre le 11 septembre et 11 octobre 2024 pour un montant minimum de 4000€ avant remise. Les 300€ de remise s'effectuent sur le montant du devis. Les formules obsèques entrent dans le cadre de l'assurance sur la vie et obéissent aux règles définies dans le code des assurances. *Offre monuments tarifs TTC hors pose hors semelle hors gravure en vigueur jusqu'au 11/10/2024. Garant selon disponibilité des stocks carrière. Visuels non contractuels. SARL au capital social de 80000€ immatriculée au RCS Bobigny 582 007 902. Hab. Pantin 21 93 40. Hab. Drancy 17 93 149. Hab. Aubervilliers 21 93 0003. Hab. Goussainville 16 95 005. Hab. Villeneuve la Garenne 12 92 N101. Hab. Paris 18 e 20 75 0459. Hab. Vincennes 2 94 0 94. Hab. Gagny 2 94 0 94. Mandata e d'rite média e en Assurances N. OR AS 08 04 04 64 (www.o.as.fr). Soumis au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09. Toute réclamation doit être adressée par voie postale à : adresse du siège : 01 rue des Pommiers 93 500 Pantin.

Découvrez notre livre blanc édition 2024

Odella.fr

**ACCOMPAGNER
LA FIN DE VIE D'UN PROCHE**

odella.fr/livre2024/

TOUTES NOS AGENCES :

PARIS 18 ^e	01 42 29 00 00
VILLENEUVE-LA-GARENNE.....	01 47 98 24 12
PANTIN.....	01 48 45 02 76
DRANCY.....	01 48 37 15 60
AUBERVILLIERS.....	01 43 52 01 47
GAGNY.....	01 43 65 72 25
VINCENNES.....	01 43 65 72 25
GOUSSAINVILLE.....	01 39 88 47 26
SENLIS.....	03 44 25 60 60
CHANTILLY.....	03 44 58 60 60
LAMORLAYE.....	03 44 99 08 79



Ets SANTILLY
De père en fils depuis 1937

www.santilly.com
contact@santilly.com

0 801 300 200 Service & appel
gratuits

ANNONCES 78

JUDICIAIRES ET LÉGALES

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2024 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 14 décembre 2023 est la suivante pour les départements d'habitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 387€ HT - (SAS) 193€ HT - (SASU) 138 € HT - (SNC) 214 € HT - (SARL) 144€ HT - (EURL) 121€ HT - (SOCIÉTÉ CIVIL) 216 € HT - (SCI) 185 € HT. Démision, nomination, cessation de fonction de CAC - Transfert du siège social - Changement de gérant - Modification de la date d'ouverture ou de clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation - reconstitution du capital : 106 € HT - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AI : 132€ HT - Changement de dénomination - Transformation de la forme sociale - Mouvements - Cessions d'actions - Résiliation du bail commercial : 193€ HT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales : 149€ HT - ~~Changement de liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 108 € HT~~ - Changement de patronyme : 56€ HT. Tarification au caractère (espace inclus) pour certaines modifications voir arrêté du 14 décembre 2023 - 60 (0,189€ HT) - 75/92/93/94 (0,232 € HT) - 91/77/78/95 (0,221€).

Avis divers

AVIS AU PUBLIC

MAIRIE DU MESNIL LE ROI

PRESCRIPTION DE LA
MODIFICATION N°2 DU PLU

Par arrêté n°P2024/22 en date du 10 septembre 2024, le Maire de la commune du Mesnil Le Roi a prescrit la modification n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) du Mesnil Le Roi, en application de l'article R.153-20 à R.153-22 du Code de l'urbanisme.

Le projet de modification porte sur :
- L'ajustement de certaines règles au regard du retour d'expérience depuis l'application du PLU, en vigueur.
- La modification de certains points réglementaires et l'ajout de plusieurs règles avec notamment :
- L'ajout de définitions.
- L'encadrement de l'implantation des climatiseurs et des pompes à chaleur par rapport aux constructions voisines et aux limites séparatives.
- L'encadrement de l'implantation des piscines, des jacuzzis, des saunas et leurs locaux techniques par rapport aux limites séparatives.
- L'autorisation des extensions des constructions existantes, érigées en toute légalité, dont l'implantation ne respecte pas les articles 6, 7 et 8 dans certaines zones urbaines.
- L'encadrement des divisions foncières en zones urbaines.
- L'insertion d'une liste d'espèces végétales recommandées et d'une liste des plantes exotiques envahissantes d'Île-de-France à proscrire.
- Une épaisseur minimum de substrat sur les dalles végétalisées et les toits terrasses végétalisés.
- L'autorisation des toitures terrasses végétalisées dans les zones UG et UH.
- Une restriction de la règle l'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives dans la zone UH.
- L'obligation de réaliser des places de stationnement en surface drainante dans les zones agricoles et naturelles.
- L'encadrement du stationnement en zone

agricole dans le cas de construction d'un local permettant la vente directe des produits de l'exploitation.
- La réglementation des clôtures en zone naturelle.
- La modification du zonage au niveau de l'ilot compris entre les rues des Tilleuls et de la Forêt et l'avenue de Poissy, en basculant la zone UCd en zone UE dont la vocation est d'accueillir les installations nécessaires aux équipements et services publics ou d'intérêt collectif, afin de construire une caserne de pompiers.
- La création de trois emplacements réservés : l'un sur une partie de la rue du Buisson Richard afin d'élargir la voie dans sa partie haute, l'autre sur l'ilot compris entre la rue des Tilleuls, la rue de la Forêt et l'avenue de Poissy pour l'implantation d'une caserne de pompiers, et le dernier au niveau de la rue de Seine pour aménager un cheminement piéton.
- La protection des locaux d'activités artisanales, commerciales, de services et les bureaux existants situés en rez-de-chaussée d'immeuble d'habitation.
- La prise en compte du Plan Climat Air Énergie Territorial (P.C.A.E.T.) de la CA Saint-Germain Boucles de Seine afin que le P.L.U. de la commune soit compatible avec le P.C.A.E.T. adopté le 28 juin 2023.

un registre prévu à cet effet à la Mairie d'Andelu.

Cet arrêté sera affiché durant un mois, en mairie du Mesnil Le Roi, 1 rue du Général Leclerc, Le Mesnil Le Roi (78600).

Constitution
de société

AVIS DE CONSTITUTION Selon ASSP électronique du 16/09/2024 une société présentant les caractéristiques suivantes a été créée :
Forme sociale : SCM. Dénomination sociale : KINE DU CENTRE Siège : 24 avenue du Centre, 78180 MONTIGNY LÉ BRETONNEUX. Objet : Mise en commun de tous les moyens matériels nécessaires en vue de faciliter l'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute des associés, sans que la société puisse elle-même exercer celle-ci. Elle peut notamment acquérir, prendre en location ou en crédit-bail tout local, tout matériel, appareillage et mobilier, embaucher tout personnel, et souscrire tout contrat nécessaire à l'exercice de leur activité professionnelle. Durée : 99 ans. Capital social : 24 000 €, à concurrence de 3 030 € en numéraire et de 20 970 € au moyen d'apports en nature. Gérance : Mme Delphine DAIK demeurant 2 rue du Soleil Levant, 78960 VOLAINS LE BRETONNEUX, M. Antoine DRONET demeurant 78 rue de la Bourbonnerie, 78690 LES ESSARTS LE ROI. Cessions de parts : agrément requis dans tous les cas à la majorité d'au moins 2/3 des voix disposant du droit de vote. Immatriculation : RCS de VERSAILLES. Pour avis : la gérance.

COMMUNE D'ANDELU

AVIS AU PUBLIC

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°3 DU
PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le public est informé que, par délibération du 10/09/2024, le conseil municipal de la commune d'Andelu a engagé une procédure de modification simplifiée du PLU, qui se déroulera du 26/09/2024 au 26/10/2024 inclus.

Le projet de modification et l'exposé des motifs seront mis à disposition à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture :
- Les Mardis de 16h à 18h
- Les Jeudis de 16h à 18h

Pendant la durée de la mise à disposition, le public pourra consigner ses observations sur

Le Parisien

Publiez votre
ANNONCE LÉGALE
avec Le Parisien

Rendez-vous sur
leparisien.annonces-legales.fr

Collectivités
territoriales

Le bon réflexe, c'est

Le Parisien

Publiez vos annonces
dans Le Parisien

Le Parisien est le seul quotidien habilité
sur l'ensemble des départements d'Île-de-France et Oise.

Votre contact pour vos annonces :

01 87 39 82 96

legales2@leparisien.fr